



*Blois, vendredi 22 février 2008*

## **Dossier de presse**

---

### **Une nouvelle jeunesse pour les collèges des Provinces, de Blois-Vienne et de Jean Emond**

Maurice Leroy, président du conseil général du Loir-et-Cher et Michel Leroux, vice-président en charge des infrastructures, visitent trois collèges du département. Lundi 25 février 2008, Maurice Leroy et Michel Leroux se rendent au collège Les Provinces à Blois à 9 h 30 et au collège Blois-Vienne à 11 h pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux de ces deux importants chantiers. La visite du collège Jean Emond à Vendôme a lieu mardi 26 février 2008 à 15 h dans l'objectif de lancer l'étude de programmation qui sera menée en 2008.

L'objectif de l'Assemblée départementale est de moderniser les établissements scolaires pour que le personnel et les collégiens bénéficient de conditions de travail adaptées aux pratiques éducatives actuelles tout en répondant aux exigences environnementales. L'action départementale pour la jeunesse se traduit ainsi par la volonté d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes dans les collèges et de veiller au développement d'une vie collégienne de qualité.

#### **Les collèges : une compétence majeure du conseil général**

Le conseil général de Loir-et-Cher a en charge la construction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des vingt sept collèges publics du département. Il dote aussi ces établissements du mobilier et des équipements informatiques nécessaires pour les équipes pédagogiques et les élèves.

Le champ de compétences du conseil général s'est aussi élargi depuis la loi du 13 août 2004. Le département est désormais responsable de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des collégiens ainsi que de l'entretien général et technique des établissements.

#### **40,5 M € pour l'éducation**

En 2007, le département a consacré 10,4 M € aux dépenses d'investissement dans les collèges et 1,56 M € pour leur entretien et leur maintenance. Le conseil général assure également le financement du fonctionnement des collèges. Ces dotations, destinées à couvrir les charges liées

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

au fonctionnement des établissements, s'élèvent à 2,5 M € en faveur des collèges publics et d'environ 0,6M € pour les collèges privés. En 2008, le conseil général de Loir-et-Cher consacre 40,6 M € aux collèges, à l'enseignement supérieur et aux transports scolaires.

### **Projets en cours**

Depuis 2004, le département du Loir-et-Cher s'est engagé dans une démarche accélérée de construction ou de restructuration de plusieurs collèges du Loir-et-Cher.

Après Vendôme (Robert Lasneau), Blois (collège Michel Bégon), Salbris (collège Clément Jannequin), le conseil général poursuit son ambitieux programme de rénovation dans plusieurs collèges du département : Les Provinces et Blois-Vienne à Blois, Pierre de Ronsard à Mer, Clément Jannequin à Montoire et Maurice Genevoix à Romorantin. Le collège Jean Emond à Vendôme fait l'objet en 2008 d'une étude de programmation pour des travaux qui seront menés dans les meilleurs délais.

---

### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## Reconstruction du collège Les Provinces à Blois

Depuis avril 2007, le site du collège Les Provinces fait l'objet de travaux de construction qui visent à créer un nouveau lieu d'enseignement et de vie. Le collège accueille 521 élèves en enseignement général et 72 élèves en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Le nouveau collège, d'architecture contemporaine est construit sur deux niveaux et a été conçu dans une démarche de haute qualité environnementale : capteurs solaires, chaudière gaz à condensation, confort acoustique, etc. L'ouverture du nouvel établissement est prévue pour l'automne 2008 et l'ancien collège, construit en 1974, sera démoli dès la fin de la construction du nouveau collège au printemps 2009. Le coût de l'opération, financée par le conseil général, s'élève à 12,9 M €.

### Objectifs

- Construction d'un collège pour 600 élèves, avec une possibilité d'extension à 700 élèves, plus une Segpa ;
- Amélioration du confort d'enseignement : confort acoustique, transparence des circulations, axes de vue et préservation des végétaux existants ;
- Prise en compte de critères environnementaux : installation de capteurs solaires pour la production d'eau chaude sanitaire des logements, meilleur éclairage naturel des pièces pour favoriser les économies d'énergie, etc.
- Meilleure identification du bâtiment : la façade du bâtiment restituera une image urbaine forte avec une bonne lisibilité de l'entrée;
- Un partenariat pour les aménagements urbains financés par la ville de Blois est également prévu. Il concerne l'aménagement du parvis à l'angle de la rue Robert Cartier et de l'allée d'Aquitaine pour créer un espace de transition entre la rue et le collège et sécuriser l'accès à l'établissement. Une piste cyclable en bordure de la rue Robert Cartier sera également créée et viendra compléter ce projet d'aménagement urbain.

---

### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## **Nature des travaux**

Le terrain d'une surface de 24 150 m<sup>2</sup> offre la possibilité de conduire une opération « tiroir ». La superficie du terrain permet d'effectuer les travaux de construction sur le site tout en maintenant le bon fonctionnement du collège pendant les travaux. Ainsi, afin de faciliter la bonne conduite des travaux et dans un souci de respect du fonctionnement du collège, une entrée provisoire a été créée à l'arrière de l'établissement pour isoler la zone du chantier. Les anciens bâtiments seront démolis sitôt la construction du nouveau collège achevée.

## **Entreprises intervenantes**

Vingt-deux entreprises ont été retenues pour réaliser les travaux. Les principaux intervenants sont :

Maître d'œuvre :	CRR architectes
Maîtrise d'ouvrage déléguée :	Selc
Bureaux d'étude :	Iosis, Ecib, Echologos, Samex Silva conseil, Wolgensinger
Organisation et pilotage des chantiers :	Corbice IDF
Contrôleur technique :	Socotec
Sécurité :	A3 coordination

---

## **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## Fiche presse 2

### Rénovation du collège Blois-Vienne

Construit en 1973, le collège Blois-Vienne fait l'objet, depuis juin 2007 de travaux de rénovation. Le collège accueille 532 élèves en enseignement général ainsi que 73 élèves en Segpa et 10 élèves en unité pédagogique d'intégration. Les travaux, qui s'achèveront à l'automne 2008, concernent la création d'espaces mieux adaptés aux pratiques éducatives actuelles, l'amélioration du bâti, des mises aux normes, la réalisation d'économies d'énergie et des aménagements intérieurs. Le coût de l'opération, financée par le conseil général, est évalué à 4, 25 millions d'euros.

#### Objectifs

- Augmentation de la capacité d'accueil de 530 à 625 élèves en se réappropriant les espaces laissés disponibles par l'ancienne demi-pension et en aménageant une troisième salle de technologie dans les locaux de la Segpa ;
- Création d'espaces fonctionnels et mieux adaptés aux pratiques éducatives actuelles : une grande salle de permanence modulable et un foyer d'accueil des élèves avec un espace de vie scolaire ;
- Amélioration des bâtiments et mises aux normes en vue d'assurer des économies d'énergie. Des travaux sur le clos et le couvert sont nécessaires et comprennent :
  - le remplacement des menuiseries extérieures
  - le ravalement des façades
  - l'étanchéité des toitures-terrasses
  - la création d'un ascenseur
  - le câblage informatique de toutes les salles

#### Entreprises intervenantes

Seize entreprises ont été retenues pour réaliser les travaux. Les principaux intervenants sont :

Maître d'œuvre :	Cabinet Jacques Porcher
Bureaux d'études techniques. :	Dupin, Grimoin, Signal développement
Organisation et pilotage des chantiers :	Ouest coordination
Contrôleur technique :	Société Norisko
Sécurité :	Ouest coordination

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## Fiche presse 3

### Rénovation du collège Jean Emond à Vendôme

Les projets de rénovation du collège Jean Emond concernent plus particulièrement la remise aux normes de l'installation électrique, l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment, la modernisation du chauffage, la réfection des sanitaires, une meilleure gestion de l'espace dans les salles de sciences et l'agrandissement de locaux.

Construit en 1972 et 1978, le collège Jean Emond accueille 652 élèves en enseignement général et 100 élèves en Segpa.

Un groupe de travail qui associe les utilisateurs va être constitué pour établir un diagnostic de l'existant. Cette démarche a pour but de conduire une étude de programmation au cours de l'année 2008 et de désigner un architecte en 2009. Les travaux seront programmés dans les meilleurs délais.

#### Objectifs

- Réhabilitation partielle des installations de chauffage et remise aux normes de l'installation électrique ;
- Traitement des façades (fenêtres et isolation thermique) afin d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment ;
- Réfection des sanitaires prévue au cours de l'année 2008 ;
- Équipement des salles de sciences de nouvelles paillasse sèches afin d'accueillir trois et non deux élèves par paillasse ;
- Agrandissement des locaux telles que les salles d'enseignement jugées trop exiguës pour accueillir une classe complète et pour le CDI.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)